Le contexte : des jeunes arrivés seuls en France, auxquels on dénie leur minorité, une lutte pour leur hébergement qui a marqué des points – mais des élèves restent dehors et d'autres sont sous la menace, la scolarisation des derniers arrivés bloquée…et des enseignants dont le mouvement s'ajoute aux mouvements de solidarité précédents. D'où l'appel ci-dessous :

Grève scolaire et manif le **12 mai** Scolarisation, prise en charge … des élèves isolés

Appel de lycéens, personnels et parents de plusieurs lycées et collèges à une grève régionale le 12 mai pour exiger la scolarisation, la prise en charge et la régularisation des mineurs isolés, dont beaucoup dorment encore dans la rue.

Aujourd'hui, en France, des élèves isolés et immigrés sont mis à la rue par l'Aide Sociale à l'Enfance sur la base d'entretiens psychologiques biaisés ou de tests médicaux humiliants (les tests osseux), les faisant passer ainsi pour des menteurs et des tricheurs. Les papiers d'identité indiquant leur minorité ne sont même pas pris en compte, contrairement à l'obligation légale.

Lycéens ou collégiens le jour, ils deviennent tout à coup SDF la nuit !

Récemment, face à cette situation, la mairie et l'État, responsables de la prise en charge et de la scolarisation, ont adopté la plus scandaleuse des solutions : ni école, ni maison !
Prise en charge immédiate des collégiens et lycéens isolés !

Nous lycéens, personnels, parents d'élèves des lycées Hector Guimard, Louis Armand, EREA Édith Piaf, Nicolas-Louis Vauquelin, Chennevière-Malezieux, Étienne Dolet et Dorian, Lucas de Nehou, Turquetil et Camille Jenatzy ainsi que des collèges Françoise Seligmann, Sonia Delaunay et Lucie Aubrac réunis en coordination inter-établissements pour les collégiens et lycéens sans-abri, appelons à une grève de tous les personnels et élèves de la région :

Rendez-vous mardi 12 mai, à 14h, devant la CASNAV, 44 rue Penaud (métro Saint-Fargeau ou Porte de Bagnolet), manifestation jusqu'au rectorat.

Pour exiger des prises en charge bienveillantes de tous les jeunes isolés jusqu'à la fin de leurs études, et en tout état de cause jusqu'à 21 ans comme le permet la loi.
Pour la régularisation de tous les lycéens à leur majorité
Pour la scolarisation de tous les jeunes

Coordo des bahuts pour le soutien des élèves à la rue